

N° 251 Mars 2018

BULLETIN SPECIAL ACTION !**SOMMAIRE :**

Page 1: Edito Action
Page 2: Emploi
Page 3: Plan d'action EPS
Page 4: CP piscine universitaire
Page 5 : Pétition piscine universitaire
Page 6: STAPS
Page 7 : Action Emploi du 2 Février 2018
Page 8: Communiqué commun Fonction Publique

Baisse des postes au CAPEPS (- 21% alors qu'il y aura + 26 000 élèves à la rentrée) !

Programmes collège insipides, EPS « oubliée » du DNB

Seulement 58 admissibles au CA-PEPS réservé pour 111 places !

Réformes Lycées avec moins d'options EPS (et moins d'heures pour tous ! Comme pour la réforme collège).

Sous investissement en STAPS et réforme Parcoursup : halte à la sélection !

Toujours plus de prescriptions, et toujours moins de formation !

Besoin d'installations sportives de qualité partout (Piscine universitaire p.4)

Des annonces « aggravantes » : moins de fonctionnaires, moins payés (report PPCR, CSG, gel point, journée de carence), recours accru aux contractuels ! ...Etc.

Soyons optimistes!

« si on se bouge sur les idées auxquelles on tient, nous sommes assurés de notre développement »

J. Lafontan,

Ancien secrétaire général du SNEP-FSU et Président du Centre

EPS et Société

Conférence

Décembre 2017

Au sujet des luttes sur l'EPS

Agissons pour redonner sens à notre beau métier !

Le besoin d'EPS est énorme (cf. études) !

Pour notre métier, l'EPS et l'éducation dans notre société, pour des services publics de qualité : l'heure n'est pas à la résignation, mais à l'action !

Un communiqué de presse par établissement pour l'EPS (clg, Lyc, LP, STAPS, ESPE), contribuez à faire connaître la réalité est indispensable.

KIT : site national et page 3

Toutes et tous en grève le 22 mars

pour une fonction Publique de haut niveau qui réponde aux besoins d'éducation, de santé, de transport, ...etc.



Le service public d'éducation, nos métiers, on les aime, ensemble on les défend !





BORDEAUX

Communiqué de presse du 26 Février 2018



Les études le disent mieux que nous...

Enquête ESTEBAN

« L'étude rend compte de niveaux d'activité physique encore faibles et d'une sédentarité élevée chez les adultes et les enfants résidant en France métropolitaine en 2015, ainsi qu'une dégradation quasi-générale de ces indicateurs depuis 2006. Ces résultats mettent en lumière la nécessité d'intervenir conjointement pour : 1) augmenter le niveau d'activité physique de la population et : 2) limiter le temps passé dans des comportements sédentaires »

CRISE DE RECRUTEMENT



Un plan de départ volontaire, alors qu'il manque de personnel?

Alors qu'il manque de personnel pour assurer la continuité du service public.

Qu'un recours massif aux non titulaires a déjà lieu.

Que le rectorat baisse les horaires obligatoires pour « faire face » à la pénurie au clg de Piégut (24)

Que ces situations sont vécues dans les hôpitaux, EPHAD, prisons...

La proposition d'un plan de départ visant à supprimer des postes n'a qu'un but: Continuer la casse du service public... et ouvrir le marché au privé!

Le « moins d'EPS » à l'œuvre dans l'académie de Bordeaux ! Fermeture de postes aux concours, recours accru à la précarité : où va l'EPS ?

Tout appelle à renforcer la place de l'EPS à l'école : développement de la sédentarité et de l'obésité, ... affichage du gouvernement d'une « nation de sportifs » pour les JOP 2024. C'est pourtant tout le contraire qui est à l'œuvre dans les faits et les perspectives sont au rouge vif!

Dans l'académie, à la rentrée 2017, il manquait 6 enseignants face aux élèves. Le rectorat recourt massivement aux personnels non titulaires pour faire face aux besoins (67 collègues contractuels en Février 2018). Le manque de postes est tel que le rectorat en arrive maintenant à baisser les horaires obligatoires de certains élèves (c'est le cas au collège Les Marches de l'Occitanie à Piégut-Pluviers) C'est inacceptable !

Les personnels contractuels ont une licence STAPS et souhaitent, pour la plupart, passer le concours du CAPEPS (par voie externe ou interne quand ils sont déjà en exercice).

Alors que les besoins sont énormes dans notre académie (et ailleurs en France), qu'est-il proposé ?

- La baisse des postes au CAPEPS Externe (passage de 800 à 630)
- Un CAPEPS interne avec un taux de réussite très faible (70 postes pour 1232 inscrits)
- Un CAPEPS réservé avec 111 places (le seul en augmentation) où le nombre d'admissibles avant les oraux n'est que de 58 ! Les conditions administratives d'inscription sont ubuesques et inadaptées !

C'est bien une escroquerie organisée quand on refuse des candidats aux concours en Juin, pour les rappeler en Septembre pour enseigner en tant que non titulaires : moins de droits, moins bien payés, pas de stabilité et de continuité pédagogique ! Cela n'est pas supportable, on vaut mieux que ça !

Des milliers de jeunes souhaitent entrer en STAPS, devenir profs d'EPS, cela permettrait de développer l'EPS dans le système scolaire : **il faut ouvrir massivement les places aux concours**. C'est pourtant simple, mais la réponse est actuellement au développement de la précarité et au « moins d'EPS » !

Le gouvernement propose pour la fonction publique un recours accru aux contractuels, un « plan de départ volontaire » : Pour l'avenir de la fonction publique, ne faut-il pas des agents titulaires ? Peut-on se permettre de faire partir des agents dans cette situation de pénurie ? **Poser les questions, c'est déjà y répondre !**

Pour une EPS de qualité, le SNEP-FSU Bordeaux appelle tous les enseignants d'EPS, titulaires ou non, les étudiants STAPS à :

Développer l'action sur la place de l'EPS à l'école en relayant le plan d'action pour l'EPS (site national)

Se mobiliser le 15 mars, journée nationale pour un plan d'urgence pour les STAPS ! L'avenir de la profession ce sont les étudiants !

Agir et se mettre massivement en grève le 22 mars pour une fonction publique de haut niveau au service de l'intérêt général !

Poursuivre le renforcement du SNEP-FSU par l'adhésion.

Contacts :

Mél : s3-bordeaux@snepfusu.net

Nathalie Lacuey : 06.83.16.20.48

Alain De Carlo : 06.84.01.61.11

** communiqué de presse du 18/9/2017 « rentrée techniquement ratée en EPS dans l'académie de Bordeaux » : <http://www.snepfusu-bordeaux.net/wp/wp-content/uploads/2017/09/communique-de-presse-emploi-du-18092017.pdf>



BORDEAUX



COMMUNIQUE DE PRESSE du 5 Mars 2018

Dopons les élèves à l'EPS !

Pratique sportive à l'école : vers des générations sacrifiées ?

Aujourd'hui, les enseignants d'EPS et leur syndicat le SNEP-FSU lancent une alerte sur la place de l'EPS en France et exigent une meilleure prise en compte de cet enseignement.

Différents organismes alertent sur la baisse des capacités physiques des jeunes (fédération française de cardiologie) sur la sédentarité (enquête ESTEBAN, ...) sur l'obésité, ... et montrent l'absolue nécessité d'une augmentation de la pratique physique de tous.

Le gouvernement, fier de l'obtention des Jeux Olympiques et Paralympiques, entend s'appuyer sur la dynamique de l'événement pour dire "vouloir faire de la France une nation de sportifs" ...

Il serait donc, plus que jamais, nécessaire de construire des politiques volontaristes pour le sport, pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive,...

Or, l'EPS à l'Ecole, qui est le seul lieu de pratique et d'apprentissages pour tous les élèves, filles et garçons, sans aucune discrimination, qui est une voie originale de réussite scolaire, un espace de dépassements, d'efforts, d'émotions, de découverte et d'approfondissement des disciplines sportives et artistiques est malmenée. Elle est progressivement mise à mal par un ensemble de réformes et de décisions qui la dénaturent, l'affaiblissent, dégradent ses effets sur les élèves et rendent de plus en plus difficile le travail des enseignants... (Exemple : baisse de 21% des recrutements au CAPEPS externe 2018 alors que le nombre de candidats, étudiants en STAPS, progresse ainsi que le nombre d'élèves dans le second degré).

Il est temps, de redonner du corps aux discours, de mettre en accord les paroles avec les actes.

C'est un véritable défi de société qu'il faut relever en lançant un véritable plan de développement de l'EPS de l'École à l'Université !

Afin de développer l'EPS, nous exigeons une révision des programmes EPS de collège, une valorisation des acquis dans le diplôme national du brevet, une réelle possibilité d'approfondissement offerte à tous en lycée, un savoir nager qui soit une réelle priorité nationale avec les moyens afférents, des recrutements en nombre suffisant, la résorption de la précarité, des installations sportives qui permettent de bonnes conditions de travail et d'apprentissage, adaptées et accessibles à tous. Mais aussi une augmentation des horaires :

- passage à 4h pour tous les niveaux de classe en collège
- passage à 3h pour tous en lycée pour permettre 2 séances hebdomadaires.

La situation de notre académie exige un plan massif de recrutement et l'ouverture dès à présent d'une liste complémentaire au CAPEPS externe et interne (une partie des postes du réservé ne sera pas pourvue).

Le SNEP-FSU continuera d'agir pour permettre le développement de l'EPS pour toutes et tous ! Alors que les actes (baisse du recrutement, manque de moyens à l'université,...) montre que c'est un affaiblissement qui est à l'œuvre, nous interpellons élus et parlementaires sur cet enjeu de société. Nous appelons les enseignants à se mobiliser en conséquence et notamment par la grève le 22 mars prochain.

Contacts : Nathalie Lacuey, Alain De Carlo

Ce Communiqué a été envoyé par le SNEP-FSU

Bordeaux.

Nous proposons qu'il soit envoyé par chaque établissement de France (il est aussi transformé en lettre au député et motion au CA).

Collèges, Lycées, LP, STAPS, ESPE, etc... tous en action pour peser dans les médias et auprès des parlementaires!

Kit sur le site national « C'est le moment d'agir »



Les études le disent mieux que nous...

Fédération Française de cardiologie (FFC)

« Entre il y a 40 ans et aujourd'hui, les enfants ont perdu 25 % de leurs capacités cardiovasculaires. Seuls 10 % des enfants ont conservé les mêmes capacités que leurs aînés. Désormais, un enfant sur cinq en France est touché par l'obésité. L'hypertension chez les jeunes, qui n'existait quasiment pas auparavant, est de plus en plus fréquente. A moyen terme, les jeunes perdront toute habitude de bouger, et si personne ne rectifie le tir, leurs artères vieilliront plus vite, ce qui risque de créer une génération de futurs cardiaques hypertendus, particulièrement exposée aux risques cardiovasculaires »

Pr Claire Mounier-Vehier
(Psde FFC)

Piscine universitaire:

Saison 2:

Lors de la saison 1 (Mars 2017) nous avons envoyé des courriers aux collectivités et ministres pour demander l'installation d'un bassin mobile. Il serait déjà en place si cette proposition avait été relayée!

On entame donc la « saison 2 » de l'action PU, avec de l'espoir: les collectivités ont bien conscience du problème. Extrait du courrier de la région NA: « La Région est disposée à étudier toute solution de transition permettant la poursuite des activités et à participer à une réunion avec les acteurs concernés ». Dommage le rectorat n'a pas mis en place cette réunion!

Il faut pousser via la pétition page 5!

Les études le disent mieux que nous....

« Panorama santé 2016 » OCDE

Selon ce rapport, seuls 14% des garçons et 6% des filles pratiquent une activité physique quotidienne (au moins une heure) dans l'Hexagone, **plaçant le pays à l'avant-dernière place au sein de l'Union Européenne** (dont la moyenne est de 20% pour les garçons et 10% pour les filles). Seule l'Italie (11% garçons, 5% filles) est derrière la France.

14% des adolescents français sont en surpoids selon ce rapport.

« L'activité physique est bénéfique pour la santé durant l'adolescence elle présente aussi un impact positif sur la santé physique et mentale en général »



BORDEAUX

Communiqué de presse du 20 Février 2018



Donnons de quoi nager aux étudiant.es et aux STAPS de Bordeaux !

Pas une année de plus sans piscine !

L'an passé, des travaux de rénovation de la piscine universitaire de Talence ont été décidés par l'université (piscine fermée depuis début Avril 2017 et réouverture prévue au 1/09/2018).

Compte tenu du manque de piscines sur la métropole et afin de permettre aux étudiants (STAPS et autres), scolaires, sportifs du CREPS, et usagers de pouvoir continuer à nager, **le SNEP-FSU Bordeaux a fait la proposition de mettre en place un « bassin provisoire » sur le campus** (50m et 8 couloirs dans l'idéal). Il a alerté toutes les collectivités (Région, Département de Gironde, Bordeaux Métropole et le Rectorat de Bordeaux). Mais cette solution n'a pas vu le jour !

C'est une proposition qui peut faire « **d'une pierre plusieurs coups** » : de nombreuses piscines de la métropole doivent être rénovées ou reconstruites dans les années à venir. Ce(s) bassin(s) provisoire(s) peuvent donc avoir une utilité à long terme. D'ailleurs, certains de nos interlocuteurs ont souligné la pertinence de cette proposition compte tenu de l'état des piscines à Bordeaux.

Il faut environ 3 mois pour monter ce type de structure qui peut comprendre un espace entrée/ vestiaires, etc... C'est la solution qui a été mise en œuvre à l'INSEP à Paris suite à l'incendie de la piscine en 2009. Plus récemment à Paris, un bassin mobile a été mis en place (au pied de la Tour Eiffel) pour palier à des travaux dans d'autres piscines*.

Nous venons d'être informés que suite à des « infiltrations en toiture », les travaux auront du retard et que la piscine universitaire pourrait rouvrir « **au mieux au cours du premier trimestre 2019** » !

Ce sont les établissements scolaires, les clubs et associations, les étudiant.es (et notamment les STAPS qui actuellement ont leur séance de natation sur 4 sites différents !), les sportifs (dont ceux du pôle espoir qui préparent déjà les JOP 2024..) qui seront pénalisés. La question des emplois à la piscine universitaire se pose aussi.

De plus, la piscine municipale de Talence (Thouars) doit fermer 2 à 3 ans pour des travaux de restructuration. La Municipalité tente de retarder les travaux et souhaite attendre la réouverture de la piscine universitaire pour éviter la fermeture de 2 piscines sur la commune : avec ce report indéterminé, il n'est pas sûr que cela soit possible !

Le SNEP-FSU œuvrera avec tous les usagers à la prise en compte des besoins. Les enjeux de santé et de pratique sportive sont énormes et il est largement possible de répondre aux besoins !

Pas une année de plus sans piscine !

Contact : Christian Pierrat
06.28.30.59.15, responsable équipements au SNEP-FSU Bordeaux

* article du Parisien sur ce lien : <http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-une-premiere-piscine-mobile-avec-vue-sur-la-tour-eiffel-08-12-2017-7441557.php>



Photo du bassin mobile du XVème arrondissement à Paris: on voit la Tour Eiffel au fond!



Piscine universitaire : pour continuer de pouvoir nager !

Pas une année de plus sans piscine !

La piscine universitaire de Talence est fermée depuis Avril 2017 pour travaux. Cela entraîne des difficultés pour les nombreux usagers (étudiants, scolaires, clubs, CREPS, etc...) au regard du déficit de piscines dans la région bordelaise. La réouverture était prévue le 1/09/2018, mais suite à des problèmes techniques, celle-ci n'aura pas lieu « **au mieux avant le premier trimestre 2019** » !

Dès Mars 2017 et avant les premiers travaux, le SNEP-FSU Bordeaux a proposé une solution pour permettre la continuité de la pratique : **la mise en place d'un bassin mobile (50m, 8 couloirs) sur le campus**. Cette solution a été retenue après l'incendie de la piscine de l'INSEP en 2009. La ville de Paris vient d'installer un bassin mobile au pied de la Tour Eiffel pour palier à des fermetures de bassins pour travaux ! C'est donc techniquement envisageable s'il y a une volonté de mise en œuvre. Le délai de montage de la structure est de 3 mois environ.

D'autres piscines doivent être restructurées dans la région bordelaise, ce bassin mobile peut donc avoir une utilité à long terme.

C'est pourquoi nous demandons que tout soit mis en œuvre pour l'installation d'un bassin mobile sur le Campus de Talence au plus tard à la rentrée 2018.

	Nom	Prénom	Qualité (étudiant, prof, etc...)	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				

A renvoyer au SNEP FSU Bordeaux 138 rue de Pessac BORDEAUX

ou scanner à s3-bordeaux@snepfsu.net



BORDEAUX

**Dépense par étudiant****Une évolution à la baisse!**

La dépense annuelle par étudiant à l'université a baissé fortement:

⇒ en 2011: 11 200 euros

⇒ En 2016: 10 210 euros

Une baisse de 8,9%!

Il faut investir!!!

Source: MEN-MESRI-DEPP

15 mars:

Journée nationale pour un plan d'urgence pour les STAPS

Si le ministère a débloqué quelques moyens cela reste nettement insuffisant.

Une grève est entamée à l'université de Rennes 2

#onveutdespostes

Une grève au STAPS de Brest a permis d'obtenir 6 postes !!!

Continuons... la lutte paie

Les besoins sont immenses le SNEP-FSU Bordeaux ira

Dépense intérieure d'éducation (DIE)

Chute libre au regard du PIB!

La DIE représentait 7,7% du PIB en 1995.

Elle représente 6,7 % du PIB en 2016!

1 point de PIB en 2018 = 25,7 milliards

Depuis 1980, dans la DIE, l'Etat finance de moins en moins (en %) les collectivités de plus en plus.

Investir dans l'éducation : un enjeu d'avenir!

Communiqué de presse du 13 Décembre 2017

A quand l'ouverture d'un STAPS à Périgueux ?

A quand un plan d'investissement et de recrutement pour la filière STAPS ?

Supprimer le tirage au sort est insuffisant et ne répond pas aux enjeux !

Alors que Paris va accueillir les JOP en 2024 et que les besoins en activités physiques, sportives et artistiques se développent à tous les âges, la formation STAPS est un atout pour notre pays.

C'est pourquoi, dans un contexte où le nombre d'étudiants augmente et où la filière a subi :

⇒ l'ubuesque « tirage au sort » depuis trop d'années,

⇒ des pertes d'emplois successifs,

le SNEP-FSU attendait beaucoup de la réforme à venir.

Nous attendions particulièrement **une programmation d'investissement en terme d'emplois (enseignants, administratifs, d'entretien) et dans des locaux (universitaires, installations sportives).**

C'est à ce titre que le SNEP-FSU Bordeaux propose la création d'un STAPS à Périgueux, de même que le renforcement des emplois et des infrastructures dans les STAPS déjà existants!

Mais le projet de loi « Orientation et Réussite des étudiants », qui sera étudié à l'Assemblée Nationale à partir du 12 Décembre 2017, n'est pas à la hauteur : il s'arrêtera à la suppression du tirage au sort ! Ce n'est pas acceptable et ne répond pas aux enjeux !

Le fait de prévoir un nouveau type de sélection « sur dossier » n'est pas acceptable et entraînera d'autres injustices. De plus, en maintenant des capacités d'accueil faibles au regard des autres académies, il est fort probable que de nombreux lycéens ne répondent aux critères attendus pour entrer en STAPS, mais ne soient pas pris faute de place !

L'AVENIR DES UFR-STAPS



Pourtant, **un plan d'urgence d'investissement a été validé par le groupe de travail ministériel** (comprenant augmentation des capacités d'accueil et création d'antennes ou départements STAPS)* ! Mais ce plan n'a pas été retenu, nous le redemandons avec insistance !

La France investit 1,49% de son PIB dans l'enseignement supérieur et la recherche, en dessous de la moyenne de l'OCDE (1,59%). Le comité pour la stratégie nationale de l'enseignement supérieur (Stranes), au vu de l'augmentation du nombre d'étudiants, ana-

lyse la nécessité d'atteindre 2% du PIB d'ici 2025. Cela représente un investissement de 3 milliards par an d'ici 2025 (soit 9 milliards d'ici 2020). Pourtant, le gouvernement ne prévoit que 1,3 milliard jusqu'en 2020. Le désinvestissement dans l'enseignement supérieur et la recherche bloque l'accès à des milliers de jeunes aux études universitaires !

C'est pourquoi le SNEP-FSU appelle les enseignants, parents d'élèves, lycéens à s'informer sur le projet de loi en cours et à se mobiliser pour permettre la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Contact : Alain De Carlo, co-secrétaire académique : 06.84.01.61.11 mël : s3-bordeaux@snefpsu.net

* Rapport de la Stranes : <http://www.snefpsu-bordeaux.net/wp/wpcontent/uploads/2017/12/65855-pour-une-societe-apprenante.pdf>

« Passer le témoin » d'une EPS de qualité!

Le SNEP en action, relayé dans les médias

Malgré de nombreux obstacles sur le parcours de l'EPS: classes surchargées, heures supplémentaires, suppressions de postes, développement de la précarité, moins d'EPS (options, sections, horaires, etc...), les militant.es du SNEP-FSU ont œuvré à les franchir un à un sur la Place de la Victoire à Bordeaux ce 2 février 2018!



Ceci pour transmettre le témoin d'une EPS de qualité aux étudiantes STAPS présentes pour l'occasion! Les propositions pour développer l'EPS étaient présentes dans la zone de transmission:

- ⇒ augmentation des horaires (4h clg et 3h Lycée)
- ⇒ Effectifs de classe décents (24 clg et 27 Lycée, pas de regroupements anti pédagogiques en LP)
- ⇒ Développement de la FPC
- ⇒ Installations de qualité
- ⇒ Recrutement à hauteur des besoins (1500 par an)
- ⇒ Résorption de la précarité



Un entre filet dans Sud-Ouest: C'est bien, mais peut mieux faire!

Il faut massifier les communiqués de presse, les mobilisations pour que l'intérêt du développement de l'EPS soit considéré à la hauteur des enjeux!

Vendredi 2 Février 2018
de 12h30 à 14h00
Place de la Victoire
BORDEAUX
Chaussez vos baskets pour l'EPS!

Communiqué commun des organisations CFTC-CGC-CGT-FAFP-FO-FSU-SOLIDAIRES



POUR LES MISSIONS PUBLIQUES, L'EMPLOI, LE POUVOIR D'ACHAT TOUTES ET TOUS MOBILISE-E-S LE 22 MARS

En dépit de la forte mobilisation unitaire du 10 octobre, plus les semaines passent, plus il se confirme que le Président de la République et le gouvernement demeurent sourds aux légitimes revendications portées par les agents à l'occasion de cette mobilisation.

Le gel de la valeur du point est maintenu, le jour de carence rétabli, l'injuste hausse de la CSG mal compensée, les coupes budgétaires et suppressions d'emplois confirmées. De nouveaux projets viennent encore noircir un tableau pourtant déjà bien sombre. Tout laisse craindre en effet que CAP 22 ne s'avère être qu'une opération visant à habiller de profondes remises en cause des missions publiques, ce que confirment les annonces inacceptables faites le 1er février qui, si elles sont appliquées, constitueraient à la fois une menace grave contre le Statut Général et tou.te.s les agent.e.s.

Ces politiques vont venir fortement aggraver une situation où déjà, que ce soit dans les administrations de l'État, dans les hôpitaux publics et dans les collectivités territoriales, on ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions dramatiques, sans les moyens nécessaires – qu'ils soient humains ou budgétaires – et dans lesquels les conditions de travail sont détériorées comme jamais.

IL EST IMPÉRATIF ET URGENT DE CHANGER DE DIRECTION !

Parce que la Fonction publique est garante de l'intérêt général au service de la cohésion sociale, parce que les moyens existent pour mettre en œuvre des orientations de progrès social pour tous, les organisations syndicales CFTC CGC CGT FAFP FO FSU Solidaires, constatant que leurs positions ne sont pas entendues et que leurs propositions ne sont pas prises en compte, appellent tou.te.s les agent.e.s des trois versants de la Fonction publique à :

UNE JOURNÉE D'ACTION, DE GREVE ET DE MANIFESTATIONS LE 22 MARS 2018

Pour :

- Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- Un nouveau plan de titularisation des contractuel.le.s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.

D'ores et déjà, nos organisations soutiennent toutes les mobilisations qui, dans les trois versants de la Fonction publique, défendent les services publics accessibles à toutes et tous et les conditions de travail, en appelant à leur convergence.

Pour contribuer à la réussite de cette journée, elles engagent une campagne d'information et d'alerte des personnels, notamment sous la forme d'une pétition unitaire.

Paris, le 7 février 2018

